

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SERVICE MILITAIRE
VOLONTAIRE LA ROCHELLE
Cellule recrutement 3RSMV
05.16.46.34.46
3rsmv.recrutement.fct@def.gouv.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Parcours d'insertion socio-professionnelle au sein d'un cadre militaire : Avoir entre 18 et 25 ans. Être de nationalité française. Peu ou pas diplômé. Éloigné de l'emploi. Processus de sélection et de recrutement mené par le Service Militaire Volontaire, sur prescription des partenaires, acteurs de l'emploi : Constitution d'un dossier de candidature. Visite médicale d'aptitude. Test de positionnement et d'illettrisme. Entretien de motivation avec un conseiller en recrutement.

Prérequis pédagogiques :

Aucun

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Parcours d'insertion socio-professionnelle au sein d'un cadre militaire à destination d'un public de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômé, éloigné de l'emploi et de nationalité française. Le parcours de 38 semaines se décline en trois blocs successifs : - Formation Militaire Initiale (FMI) - Formation Complémentaire (FC) - Formation Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité (FPRO APS). Processus de sélection et de recrutement mené par le Service Militaire Volontaire, sur prescription des partenaires, acteurs de l'emploi.

Contenu et modalités d'organisation

Formation militaire : Introduction à la vie en collectivité, Développement physique et sportif. Respect, partage et entraide. Discipline, apprentissage du savoir-être. Formation complémentaire : Préparation et passage du permis de conduire VL. Certificat de sauveteur secouriste du travail (CSST). Remise à niveau en français, mathématiques et informatique. Cours de civisme et de citoyenneté. Formation professionnelle : Titre à finalité professionnel d'agent de Prévention et de Sécurité (TFP APS). Formation sécurité incendie. SSIAP1. Habilitation électrique. Certification Socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA). Accompagnement intensif vers l'insertion professionnelle.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 1 (SSIAP 1) - diplôme d'agent de service - *Sans niveau spécifique*
Habilitation électrique H0 chargé de travaux d'ordre non électrique, haute tension - *Sans niveau spécifique*
Certification Socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) - *Sans niveau spécifique*
Agent de prévention et de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00558977	du 08/09/2025 au 31/05/2026	La Rochelle (17)	SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE LA ROCHELLE		MON COMPTE FORMATION	FPC